

## Formalités douanières, transport de marchandises Finlande

Les documents suivants sont exigés :

### ***Pour le transporteur***

- licence communautaire, autorisation CEMT, ou autorisation bilatérale ou de transit.

### ***Pour le chauffeur***

- passeport ou carte d'identité;
- visa obligatoire pour les ressortissants de certains pays;
- permis de conduire national ou international;
- feuilles d'enregistrement AETR (disques du tachygraphe);
- attestation de conducteur pour les conducteurs de pays tiers conduisant des véhicules immatriculés dans l'UE.

### ***Pour le véhicule***

- certificat d'immatriculation;
- la carte verte d'assurance internationale ou tout autre document justifiant une assurance prise à la frontière;
- justificatif du contrôle technique.

**Sources:** IRU, 2004  
SKAL, 1998